

Projet d'accueil du service extrascolaire communal

« Les mercredis récrés



Partie 1

Règlement d'ordre intérieur

(Date de modification : septembre 2021)

1. PRÉSENTATION DU SERVICE

L'accueil extra-scolaire communal « les mercredis récrés » est un accueil organisé par la commune qui accueillant des enfants de 2,5 ans à 12 ans (ou fréquentant l'enseignement primaire). L'accueil extrascolaire est reconnu et en partie subsidié par l'ONE.

1.1. IDENTIFICATION DES PERSONNES DE CONTACT

<u>Pouvoir organisateur</u>	<u>Siège principal</u>
Administration Communale de Morlanwelz Bourgmestre : M. Christian Moureau Echevin responsable : M. Gérard Mattia Rue Raoul Warocqué, 2 – 7140 Morlanwelz	Di Costanzo Emilie Place de Carnières, 48 – 7141 Carnières 064/43.17.35 emilie.dicostanzo@morlanwelz.be

1.2. IMPLANTATIONS DES DIFFÉRENTS ACCUEILS ET HORAIRES

Tous les jours en soirée or mercredi : l'accueil du soir se fait directement au sein des écoles de 15h à 18h sur les implantations suivantes :

Morlanwelz	Mont-Sainte-Aldegonde
Ecole Roosevelt (Pl. Franklin Roosevelt, 18-20)	Ecole de MSA (Rue de Namur, 9)
Ecole du Waireau (Rue Montoyer, 69)	
Carnières	
Ecole du Centre (Pl. de Carnières, 15 A)	
Ecole des Trieux (Rue des Ecoles, 32)	

L'accueil extra-scolaire fonctionne selon les mêmes périodes d'ouverture des écoles. Notre service débute le 01 septembre et se termine le 30 juin.

Les mercredis après-midi : de 12h à 18h à l'école de Mont-Sainte-Aldegonde (rue de Namur,9). Les enfants sont pris en charge par un bus scolaire au sein de leurs écoles respectives et acheminés vers Mont-Sainte-Aldegonde où ils sont répartis en groupe selon leur âge. Chaque groupe a une animatrice référente qui sera la même tout au long de l'année.

Durant les stages : les stages se réalisent également à l'école de Mont-Sainte-Aldegonde de 9h à 16h avec une garderie organisée de 07h30 à 18h. Les enfants sont aussi répartis par groupe selon leur âge et participent à des activités ludiques, créatives et sportives.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Que ce soit pour l'accueil du soir ou pour le mercredi, l'inscription de l'enfant doit se faire **impérativement** avant le premier jour d'accueil par les parents ou les personnes responsables. L'inscription doit être renouvelée chaque année. La coordinatrice se tient à l'écoute des parents pour toute question ou remarque. Un rendez-vous peut être fixé.

Pour les stages les inscriptions sont **limitées et se font uniquement via la coordinatrice** qui donnera aux parents toutes les informations nécessaires sur le déroulement de celui-ci.

La fiche d'inscription comporte des informations importantes pour nous que ce soit à titre administratif mais aussi pour mieux connaître votre enfant. **Il est impératif qu'elle soit complétée dans son entièreté et une par enfant. Si l'enfant n'est pas inscrit et si nous n'avons pas de fiche complétée, l'enfant ne pourra pas être admis au sein de l'accueil.**

3. PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le mercredi : 2€ l'après-midi

L'accueil du soir : 1 € à partir de 16H30

Un registre est tenu à jour afin de comptabiliser le nombre de présences des enfants. Le mercredi et le soir à partir de 16H30 un tableau sera signé par la personne qui reprend l'enfant. Ces tableaux sont envoyés à la comptabilité qui facture les parents tous les 2 mois (aucune transaction ne s'effectue de main à main). En cas de non-paiement, le service communal se réserve le droit de refuser l'accueil de l'enfant et de récupérer par voie légale les montants impayés.

Pour ces journées d'accueil les parents reçoivent en fin d'année une attestation « frais de garde » déductible des impôts à conserver précieusement jusqu'au moment de compléter la déclaration fiscale.

Les stages

Nous proposons des stages durant les vacances d'automne, de printemps et les grandes vacances. Dans la mesure du possible, le stage d'automne est résidentiel pour la section primaire (voyage à la mer). Mais un stage à Mont-Sainte-Aldegonde est également organisé la même période pour la section maternelle. La participation financière varie d'un stage à l'autre en fonction de sa nature. En général le prix est de 30 euros pour une semaine tout compris et de 90 euros pour une semaine résidentielle. Le stage doit être payé par versement bancaire avant le début de celui-ci.

Les parents reçoivent également une attestation « frais de garde » déductible des impôts et la coordinatrice peut compléter un document de la mutuelle qui pendra alors en charge une partie des frais (document à obtenir auprès de votre mutuelle).

Remarque : le CPAS peut offrir une aide aux parents qui en font la demande auprès de leur service à intervenir dans les frais liés à l'extrascolaire pour votre(vos) enfant(s) (064/43.16.20).

4. PERSONNEL ENCADRANT

L'équipe éducative est composée d'une responsable de projet et de 4 animatrices qualifiées et expérimentées. Du personnel ALE renforce l'équipe. La responsable de projet et les animatrices suivent une formation continuée de 50H minimum par période de 3 ans. Le personnel ALE est également soumis à ces formations obligatoires (conditions requises par l'ONE).

5. REPRISE DE L'ENFANT DU MILIEU D'ACCUEIL

Les animatrices veillent à établir un lien de confiance avec les parents. Elles doivent informer le parent de toute information utile sur l'accueil de l'enfant (chute, maladie, problème rencontré, etc.).

Remarque importante : l'enfant ne pourra pas retourner avec une autre personne que celle(s) mentionnée(s) sur sa fiche d'inscription sans que la responsable n'en ai été avertie au préalable.

6. EN CAS D'ACCIDENT

L'assurance de l'administration communale couvre votre enfant durant son accueil à l'extrascolaire c'est-à-dire à partir de 15H en semaine et 12H le mercredi ainsi que durant les trajets en bus. En période de stage votre enfant est également couvert durant sa période d'accueil.

7. REGLEMENTATION

L'extra-scolaire fait partie d'un concept plus large qui est l'Accueil Temps Libre et qui regroupe toutes les activités proposées aux enfants en dehors de l'école que ce soit avant ou après (extra-scolaire, école de devoirs, centre de vacances, animations culturelles et sportives).

L'extrascolaire communal est agréé par l'ONE et est tenu de se conformer au décret du 03 juillet 2003 relatif à l'Accueil temps Libre des enfants et au Code de qualité de l'accueil défini par l'ONE.

Ce code est disponible dans nos bureaux à Carnières mais vous pouvez le retrouver facilement sur internet ou sur le site communal dans la rubrique « service extra-scolaire ». Il peut aussi vous être envoyé par mail à votre demande.

8. REMARQUES IMPORTANTES

Tout véhicule est interdit dans la cour pendant les heures d'activités ainsi que tout objet de valeur à l'extrascolaire ; l'enfant doit se munir de son pique-nique, collations et boissons en suffisance pour toute la journée (l'eau est préférable aux boissons sucrées) ainsi qu'une tenue vestimentaire adaptée aux activités ludiques et sportives.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS : les animatrices se tiennent à votre écoute dans les écoles et la responsable au 064/43.17.35 ou par mail : emiliedicostanzo@morlanwelz.be

Partie 2

Projet pédagogique

Nous abordons dans cette partie les valeurs et les choix pédagogiques qui orientent nos réflexions et guident nos actions.

1. REGLEMENTATION

L'extra-scolaire fait partie d'un concept plus large qui est l'Accueil Temps Libre et qui regroupe toutes les activités proposées aux enfants en dehors de l'école que ce soit avant ou après (extra-scolaire, école de devoirs, centre de vacances, animations culturelles et sportives).

L'extrascolaire communal est agréé par l'ONE et est tenu de se conformer au décret du 03 juillet 2003 relatif à l'Accueil temps Libre des enfants et au Code de qualité de l'accueil défini par l'ONE.

2. MISSIONS DU SERVICE EXTRA-SCOLAIRE

- Offrir un service aux parents qui travaillent, sont en formation ou occupés. Notre extra-scolaire joue un rôle fondamental dans la conciliation vie familiale/vie professionnelle et favorise ainsi l'épanouissement familial. Le lien entre les familles et le personnel encadrant est très important. Les animatrices constituent le relais entre l'école et les familles et la communication est essentielle que ce soit entre les animatrices et l'école qu'envers les parents.
- Assurer une fonction éducative essentielle dans l'épanouissement de l'enfant et son développement physique, psychologique, social et culturel. L'accueil et les activités proposés aux enfants favorisent leur autonomie, leur socialisation, leur confiance en soi, leur prise d'initiative, leur expression, leur créativité et leur esprit critique. Nous tentons aussi de développer chez eux des principes de vie importants comme le respect, l'acceptation de l'autre, la tolérance, la citoyenneté, etc.

3. ACTIVITES PROPOSEES PAR LE SERVICE ET COLLABORATIONS

Une des particularités de notre service est l'existence de nombreuses collaborations stables et durables avec des partenaires locaux (service de prévention, service ALE, bibliothèque, centre culturel, clubs sportifs, etc.). Ces échanges permettent la mise en place d'un travail de qualité et une offre d'activités variées au profit du bien-être des enfants. Nous pensons qu'une de nos missions est d'éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants au monde extérieur et à toutes ses merveilles. C'est aussi dans cet esprit que nous proposons un stage résidentiel à la mer. Nos collaborations concernent essentiellement la période du mercredi après-midi où nous tentons de proposer chaque année aux enfants des activités qui sortent du cadre comme des ateliers à la bibliothèque, des sorties « cinéma » au centre culturel, des visites de musée, etc. Nous sortons également dans les parcs et les bois environnants.

Lorsque nous ne collaborons pas avec des partenaires extérieurs nous proposons des activités variées et qui prennent en compte les attentes des enfants. Celles-ci sont définies avec eux en début d'année. Nous proposons entre autres des activités bricolages, des jeux de groupe en intérieur et en extérieur, des activités sportives, des activités culinaires, etc. Mais aussi des moments de jeux libres encadrés qui stimulent les nouveaux apprentissages, l'imagination, l'autonomie et bien plus encore.

4. DEROULEMENT DE NOS JOURNEES

▪ L'accueil du soir en semaine (or mercredi)

L'accueil du soir se fait directement dans l'école de votre enfant. La section maternelle est prise en charge par l'équipe éducative à 15H. Un goûter est suivi d'une récréation. Quand il ne pleut pas l'extérieur est privilégié. Ensuite l'équipe propose un temps libre encadré ou une petite activité. Des coloriages, des marqueurs, des pastels, des ballons, des petits jeux et des livres sont mis à la disposition des enfants.

Les primaires sont quant à eux pris en charge soit par l'équipe éducative soit par les enseignants pour une aide aux devoirs qui se termine à 16H. Ensuite l'équipe éducative reprend en charge tous les enfants pour une activité dirigée ou un temps libre encadré.

- **L'accueil du mercredi**

A midi les enfants sont pris en charge par l'équipe éducative au sein de leurs écoles respectives et rassemblés dans un local. Ils sont soit directement pris en charge par le bus scolaire et acheminé à MSA où ils pourront manger, soit ils prennent leur repas au sein de l'école en attendant le bus et sont ensuite transportés (les maternelles sont les premiers à rejoindre MSA). Les trajets se terminent vers 13 heures.

Remarque : les maternelles et les primaires sont séparés. Chaque section à son local et sa cour de récréation. L'école possède également 1 salle de gym et 1 salle de jeux.

A 13H les enfants ont une récréation et à 13H30 nous les rassemblons et chacun rejoint son groupe pour des activités dirigées. Il y a 3 groupes d'enfants : les maternelles, les moyens (6-7 ans) et les grands (8-12 ans).

A 15H30 nous prenons une collation suivie d'une petite récréation. A 16H nous reprenons nos activités jusqu'à 17H. A partir de 17H les groupes sont rassemblés pour un temps libre encadré.

Les parents viennent rechercher leurs enfants quand ils veulent mais il est préférable de ne pas venir avant 16H pour laisser à l'enfant l'opportunité de terminer les activités proposées. Les enfants sont souvent frustrés lorsqu'ils doivent stopper un jeu de groupe ou un bricolage.

Certains mercredis nous organisons des activités extérieures. Un planning des activités du mercredi vous sera distribué en début d'année avec les heures de retour. Si pour une raison vous devez venir rechercher votre enfant avant la fin de l'activité il faudra nous prévenir et s'organiser.

- **L'accueil pendant les stages**

Nous proposons généralement un stage résidentiel durant les congés d'automne destiné à la section primaire. Ce stage permet aux enfants de découvrir ou redécouvrir la mer tout en faisant l'expérience, souvent pour la première fois, d'une vie sociale en collectivité avec ses avantages et ses inconvénients. C'est l'occasion pour l'enfant de développer son autonomie et sa socialisation et d'acquérir de nombreux savoirs, savoir-faire et savoir-être (s'adapter à un nouvel environnement, faire sa place au sein du groupe, faire l'expérience de la séparation avec la famille, apprendre à respecter les règles

collectives, faire l'apprentissage du respect des autres et de leurs différences, développer ses responsabilités, etc.), mais c'est aussi et surtout l'occasion de s'A.M.U.S.E.R.

A la même période un stage destiné à la section maternelle est organisé en partenariat avec le service de prévention de Morlanwelz (PSSP) à Mont-Sainte-Aldegonde.

D'autres stages sont proposés durant les vacances de printemps et d'été. Les places sont limitées.

Chaque stage propose un thème qui guidera le choix des activités proposées. Des sorties extérieures sont généralement proposées.

Les moments de la journée sont répartis comme suit :

- De 07h30 à 09H : garderie (les enfants sont accueillis par le personnel. C'est un moment calme durant lequel l'enfant peut évoluer à son rythme : déjeuner, coloriage, lecture, etc.)
- 09H : début des activités (le premier jour nous privilégions des activités qui permettent de faire connaissance et qui favorisent la cohésion du groupe. Les activités proposées sont ludiques, sportives, créatives, culinaires, etc.)
- 10H : collation + récréation + reprise des activités
- 12H : repas + récréation
- 13H : reprise des activités
- De 16H à 18H : garderie

5. L'ACCUEIL DES PLUS PETITS

Nous accueillons les jeunes enfants à partir de 2,5 ans. A cet âge certains ont encore besoin de faire une sieste. Nous disposons de petits lits pour ceux qui le souhaitent mais la sieste n'est pas obligatoire.

Nous nous adaptons au rythme et aux besoins de chaque enfant.

Avec les petits, l'après-midi se déroule calmement et le temps libre encadré prend une place importante. Des petits ateliers sont proposés aux enfants qui peuvent choisir voire permuter entre ceux-ci (coloriage, pâte à modeler, atelier créatif, jeux de voiture, etc.).

6. GESTION DES CONFLIT

Notre conception de la gestion des conflits est positive. Nous évitons toute forme de punition au sein de notre extra-scolaire. Face à un conflit ou un comportement inadapté nous privilégions le dialogue avec l'enfant. L'objectif est qu'il comprenne pourquoi le comportement est jugé déplacé ou inadapté

et qu'il trouve lui-même la ou les solutions au conflit. Si le comportement de l'enfant est perturbant pour le reste du groupe il peut être sorti de son environnement le temps de se calmer et/ou de régler le problème. Souvent il sera pris à part par l'animatrice ou la responsable mais nous faisons en sorte que les conflits soient très vite résolus.

Les parents sont souvent mis au courant des petits soucis rencontrés avec l'enfant.

Face à des problèmes plus importants ou des comportements inadéquats répétitifs, une entrevue est réalisée en présence de la responsable et de l'équipe ou de l'animatrice référente et le(s) parent(s) pour trouver une solution ensemble.

7. PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Notre conception pédagogique se base sur le code de qualité de l'accueil et les besoins mis en évidence par de nombreux pédagogues pour envisager l'enfant dans sa globalité.

Notre prise en charge permet ainsi aux enfants de renforcer leurs besoins affectifs, sociaux, cognitifs et conatifs leur permettant de créer leur identité.

Mais avant tout nous travaillons **le besoin de sécurité qui est à la base du bien-être de l'enfant** : nous sommes très attentifs à ce que les enfants ne manquent de rien. Nous veillons à ce que chacun prenne son repas et ses collations. Nous insistons d'ailleurs sur le fait de mettre à vos enfants des collations et des boissons en suffisance et de privilégier les fruits aux bonbons. Nous disposons d'eau en suffisance et l'enfant peut se servir autant qu'il le souhaite.

Nous tenons également compte du rythme de chaque enfant et alternons les activités dynamiques et les activités calmes et relaxantes. Les enfants qui le souhaitent (surtout les plus petits) peuvent faire la sieste ou simplement se reposer.

Nous organisons des activités où les enfants peuvent se défouler (besoin de bouger) : jeux de groupe et animations sportives intérieures et extérieures, récréations et marche à pied privilégiée lors des sorties extérieures (pour les plus grands surtout). Nous veillons aussi à la sécurité physique de chacun en limitant les comportements dangereux et sensibilisons les enfants à l'importance de l'hygiène et du respect de leur corps.

Au niveau des besoins affectifs : nous écoutons les enfants et faisons en sorte d'avoir une relation privilégiée avec chacun. La relation animatrice/enfant est basée sur le respect, l'écoute et la confiance. Nous tentons d'être disponible pour chacun et que chacun soit reconnu et accepté tel qu'il est (tout comportement discriminatoire est sanctionné).

Nous sommes aussi là pour motiver les enfants, les consoler et les rassurer. Nous tentons de les investir un maximum dans le choix des activités, dans la prise de décisions et dans divers projets. L'enfant peut s'exprimer librement et spontanément.

Au niveau des besoins sociaux : à l'extra-scolaire les enfants font partie d'un groupe ce qui favorise leur socialisation. Ils créent des liens, apprennent à vivre ensemble, à développer leur timidité et oser s'exprimer pour certain, laisser de la place aux autres pour d'autres. Les activités favorisent l'entraide et le respect de l'autre. Leur autonomie est développée mais aussi leurs responsabilités. La communication est très importante et au cœur de notre travail au quotidien. Chacun est reconnu et considéré, chacun doit se sentir important. Les enfants ont aussi besoin de structures pour se développer. Nous leur offrons un cadre avec des règles et des limites qui permettent de structurer l'espace, le temps, le sens (le pourquoi de nos conduites et démarches). L'extra-scolaire évite toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe ou l'origine socio-culturelle et socio-économique à l'encontre des enfants et des personnes qui les confient.

Au niveau des besoins cognitifs : les différentes activités proposées et les sorties extérieures (musée, bibliothèque, spectacles, etc.) permettent aux enfants de s'éveiller, de découvrir et d'apprendre. L'objectif est de stimuler les enfants et de leur permettre d'expérimenter. Il s'agit de réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil propices à son développement, de favoriser son désir de découvrir en organisant des espaces adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et en lui permettant de participer à des activités diversifiées.

Au niveau des besoins conatifs (besoins de valeurs) : il s'agit ici de permettre aux enfants de distinguer le bien du mal, le bon du mauvais, le vrai du faux et de s'interroger sur des notions plus abstraites comme le respect, la justice, l'égalité, la tolérance, etc. Ces besoins sont rencontrés essentiellement pas le dialogue entre l'équipe et l'enfant lors de moments plus informels comme lors d'une dispute dans la cour entre deux enfants, ou lorsqu'un enfant pose une question ou émet une remarque durant une activité de détente plus propice au dialogue collectif. Certaines questions ou remarques conduisent à une discussion sur une valeur ou une notion où chacun pourra intervenir voire débattre.